Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260216-13022026_003-DE

DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le treize février, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JACOBERT William, Maire.
Date de la convocation : 9 février 2026.
Présents : Mme AUGUSTIN Sylvia, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr JACOBERT William, Mr JAFFRE Philippe, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr LEMERAY Gérard, Mr NENEZ Yann, Mr SIMON Roland, Mr SIVY Hervé.
Absents : Mr BONNET Robert, Mme BOSTEL Vanessa.
Secrétaire de séance : Mme Sylvia AUGUSTIN a été nommée secrétaire de séance.

EFFACEMENT DU RESEAU FT - CONVENTION DE PARTENARIAT, DE FINANCEMENT ET DE REALISATION

Monsieur le Maire donne connaissance aux conseillers municipaux de l'estimatif financier établit par Morbihan Energies relatif à l'effacement du réseau Télécom dans les lotissements 'Rue du Muguet et Rues annexes », dans le cadre du programme exceptionnel d'effacement des réseaux électriques 2025.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **75 480 € TTC,** soit 62 900 € HT, entièrement à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE l'estimatif prévisionnel indiqué ci-dessus établit par Morbihan Energiesl pour l'effacement du réseau Télécom « Rue du Muguet et Rues annexes »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec Morbihan Energies la convention de partenariat ainsi que la convention de financement et de réalisation de ces travaux.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TREGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié